

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches en ligne ?



Les personnes intéressées téléphonent en mairie pour laisser leurs coordonnées et un bénévole de la bibliothèque proposera un rendez-vous un matin ou en soirée afin d'assurer la confidentialité

Avec l'arrivée du « tout numérique » dans notre quotidien, en particulier la dématérialisation des démarches administratives, un appui technique et un accompagnement des personnes dans la réalisation de leurs démarches administratives telles que : impôts, état-civil, sécurité sociale, carte grise, etc..., est désormais possible.

Offre réservée aux habitants de la commune de Génissieux et aux adhérents de la bibliothèque.